

4. Combien a coûté en tout le bac acheté récemment en Suède pour le service entre l'Île du Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick?

5. Combien prévoit-on que vont coûter les améliorations qu'on projette actuellement d'apporter aux deux gares?

6. Combien prévoit-on que va coûter le service de bac au cours des dix prochaines années?

M. Groos, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, dépose la réponse aux ordres susdits.

Les avis de motions portant production de documents numéros 70, 82, 84, 86, 88, 90, 91, 92 et 93 sont réservés à la demande du gouvernement.

L'avis de motion portant production de documents n° 83, ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production d'une copie du contrat (bail) intervenu entre la *Mountaineer Motel Company Limited* et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, contrat dont l'existence a été révélée et qui est mentionné dans la réponse à la question n° 1271, est appelé et, à la demande de l'honorable représentant de Calgary-Nord (M. Woolliams), est reporté par le greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 85, ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toutes les lettres que le ministre des Postes a reçues des Églises, des organisations professionnelles, des syndicats ouvriers, des coopératives, des caisses populaires et des organisations privées, indiquant qu'à la suite de la hausse du tarif postal, ces organismes se proposent de discontinuer ou de restreindre leurs publications, est appelé et, à la demande de l'honorable représentant de Winnipeg-Nord (M. Orlikow), est reporté par le greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

Il est donné lecture de l'ordre portant prise en considération des travaux des subsides.

En conformité des dispositions de l'article 58 du Règlement, M. Baldwin, appuyé par M. MacLean, propose,—Que cette Chambre devrait étudier la possibilité de téléviser et radiodiffuser les débats de la Chambre et/ou de ses comités.

Il s'élève un débat;

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que les discours soient limités à quinze minutes pendant ce débat.

Le débat reprend sur la motion de M. Baldwin, appuyé par M. MacLean,—Que cette Chambre devrait étudier la possibilité de téléviser et radiodiffuser les débats de la Chambre et/ou de ses comités.

Le débat se poursuit;